Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260205-2026_02_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE-ET-VILAINE)

Délibération n° **2026 – 01 - 07** - Séance du février 2026

En exercice : **20**

Présents : **13**

Qui ont pris part à la délibération : **15**

Date de la convocation : **29 janvier 2026**

Date de l'affichage : **29 janvier 2026**

L'An deux mille vingt-six, le **jeudi cinq février** à **vingt** heures **trente**, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de **Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire**, au sein du lieu habituel de ses séances, après avoir été convoqué, conformément à l'article L. 2121 - 10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Laurent PRIZÉ, David MAURUGEON, Hervé LHERMITTE, Florence HUGUENIN, Delphine COËTMEUR, Bertrand MARCHERON, Véronique TAVERNIER, Nathalie LE DÉVÉHAT, Jean-Yves QUÉLENNEC, Jérôme MARQUET, Caroline GAVARD, Bertrand GUITTON, Isabelle LOMMERT.

Excusés : Rémy GENDROT (pouv à M. Hervé LHERMITTE), Dominique RICHARD (pouv à Bertrand GUITTON), Aurélie de la MOTTE ROUGE, Stéphane GUILLOU.

Absents : Sylvain ROBERT, Léonce GUIÉNO, Anne-Sophie DESMOTS.

Secrétaire de séance : Jean-Yves QUÉLENNEC

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que chaque année, il est demandé aux associations montgermontaises de compléter un dossier pour l'attribution d'une subvention. Pour ce calcul, il est pris en compte le nombre d'adhérents ou de licenciés montgermontais ou non. Afin de valoriser les activités et animations en faveur de la jeunesse, le nombre d'adhérents de moins de 18 ans est compté double. Dans ce dossier, il est également fait état du bilan de l'année passée et des projets à venir. Pour les activités sportives, le nombre d'équipes engagées en championnat et en coupe, le niveau de compétition, les frais d'arbitrage et de transport sont des éléments pris en compte et pondérés. Ces dossiers sont ensuite étudiés et soumis à la commission Finances.

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal les propositions de subventions pour 2026 examinées par la commission Finances le 02 février 2026 pour le fonctionnement des associations montgermontaises et extérieures.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260205-2026_02_07-DE

- Décide d'attribuer des subventions aux associations sportives, les associations culturelles, scolaires et établissements spécialisés, associations hors Montgermont, exceptionnelles comme mentionné dans le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2026

ASSOCIATIONS SPORTIVES MONTGERMONTAISES	**Propositions 2026**
	27 494,00 €
Basket-ball	8 093,00 €
Cyclotourisme	300,00 €
Foot-ball	3 200,00 €
Gymnastique Volontaire	800,00 €
Hand-ball	1 960,00 €
Judo Montgermontais	1 000,00 €
Tennis Club	3 000,00 €
Tennis de Table	1 200,00 €
Volley-ball	5 841,00 €
Volley-ball exceptionnel	600,00 €
Office des Sports	1 500,00 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ANIMATIONS MONTGERMONTAISES	**Propositions 2026**
TOTAL	**13 360,00 €**
Centre Gué d'Olivet	5 730,00 €
Subvention exceptionnelle	1 270,00 €
Anciens Combattants	500,00 €
Club des Bons Amis	1 330,00 €
Amicale du Personnel Communal	1 450,00 €
Subvention exceptionnelle	450,00 €
Comité des Fêtes	500,00 €
Les P'tits Bouts	180,00 €
Montgermont Ensemble	250,00 €
L'Air Haleur	200,00 €
Gospel friends	400,00 €
MonGermeMonte	500,00 €
Danse Freedom 35	200,00 €
MGMT PROD	400,00 €

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260205-2026_02_07-DE

ASSOCIATIONS HORS MONTGERMONT	Propositions 2026
d) Actions pérennes	**800,00 €**
Banque alimentaire	150,00 €
Centre d'Inform° des Droits des Femmes et de la Famille	150,00 €
Restaurants du Cœur	150,00 €
Secours populaire francais	150,00 €
Ass amis de la Gendarmerie	200,00 €
e) Actions annuelles	**300,00 €**
f) Réserve	**500,00 €**
TOTAUX DES CREDITS AUX ASSOCIATIONS	**42 454,00 €**

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Yves QUÉLENNEC

Le Maire
Laurent PRIZÉ